



L'Association des Artisans et Commerçants d'Olonne sur Mer renouvelle ses adhésions

NOUS VOUS SOUHAITONS À TOUS ET TOUTES UNE EXCELLENTE ANNÉE 2024

UNIS, NOUS FORMONS UN RÉSEAU DE CONNAISSANCES ET DE SAVOIR-FAIRE

N'ATTENDEZ PLUS !

REJOIGNEZ L'ASSOCIATION DES ARTISANS ET COMMERÇANTS D'OLONNE SUR MER

Nos actions pour 2024

- ★ ASSEMBLEE GENERALE
- ★ VOEUX / GALETTE DES ROIS
- ★ JEUX OLONNAIS
- ★ MARCHÉ DE NOËL
- ★ et bien d'autres moments d'échanges et festifs à venir
- ★ Partage de vos publications sur nos réseaux sociaux (jusqu'à 17 000 vues)
- ★ Site internet commun à toutes les entreprises Olonnaises (gratuit pour les adhérents)
- ★ Chèques cadeaux (exonérés de charges sociales) pour vos salariés ou vos clients
- ★ Visibilité de vos entreprises lors d' évènements

En adhérent à l'association vous adhérez également à l'Office du Commerce et de l'Artisanat* et bénéficiez de nombreux services et avantages pour votre entreprise, vos salariés ou vos clients (*@ OCA)

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS - Alors foncez !

AACOrdialement

COUPON CI-DESSOUS A RETOURNER AU + TARD le 1er MARS 2024



Devenir adhérent

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Compléter et retourner le formulaire ci-dessous accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de AACO sous enveloppe affranchie à : AACO - Mairie Annexe d'Olonne sur Mer - La Jarrie - Olonne sur Mer - 85340 LES SABLES D'OLONNE. Une facture vous sera remise ultérieurement.

Enseigne :
.....
Nom de la société si différente :
.....
Activité ou secteur d'activité :
.....
Responsable :
Nom :
Prénom :
Adresse :
CP :
Ville :

Téléphone fixe :
Téléphone portable :
Email :
Site Internet :
Réseau sociaux :
Contact Messenger :
Déclare :
• Adhérer à l'AACO.
• Verser 80 € de cotisation annuelle (10 € pour l'OCA)
Référence chèque :
Banque :

- Avoir pris connaissance des statuts disponibles sur simple demande auprès de l'association.
 - Accepter que la fiche d'informations soit reprise sur les documents et le site de l'AACO.
- Le

Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé») et cachet de l'entreprise